

# Anatomie d'une pseudo-phrase complexe : le cas de *heureusement que P*

Gaatone, David

Université de Tel-Aviv  
dgaatone@post.tau.ac.il

## 1 Introduction

C'est essentiellement au chapitre de la subordination que l'on se heurte à des remarques sur des phrases du type *Heureusement qu'il fait beau aujourd'hui*. Les études un peu détaillées sont plutôt rares (cf. en particulier Borillo, 1976 ; Guimier, 1998 ; Furukawa, 1999, 2005). Ces phrases ont pour caractéristiques principales d'être introduites par un adverbe, qui ne porte sur aucun constituant spécifique, mais sur tout ce qui suit, c'est-à-dire, une séquence de forme *que P*, où *P* peut ne comporter qu'un mot-phrase, comme dans *Heureusement que non*. Par ailleurs, *P* est nécessairement une déclarative, jamais une interrogative ni une injonctive (Arrivé *et al.*, 1986 : 52). Aussi usuelle, et même banale, qu'elle puisse paraître, cette construction n'en a pas moins suscité des épithètes telles que "inattendue" (Chevalier, Léard, 1994 : 44), « aberrante » (Furukawa, 1999 : 22), « anormale » (Le Goffic, 1993 : 521, Furukawa, 2005 : 133). La bizarrerie en question est sans doute due essentiellement à l'impression que, du fait de la présence de *que*, on a affaire à une phrase complexe, dépourvue de proposition principale complète. Toujours est-il que l'analyse de ce type de phrase a donné du fil à retordre même à ceux qui n'y voyaient rien d'aberrant, et la compréhension du mécanisme qui le sous-tend, si mécanisme il y a, laisse encore à désirer. Sans prétendre vouloir en percer tous les mystères, on essaiera ici d'en explorer un peu mieux au moins quelques aspects.

## 2 Niveau de langue

Avant même d'aborder l'analyse, il importe de noter que, à en juger par les dictionnaires, les grammaires et divers travaux, cette tournure, que l'on désignera dorénavant par *H que P*, appartiendrait surtout, bien que non exclusivement, à la langue parlée familière, voire populaire (Tesnière, 1966 : 188, Martinet 1985 : 136, Arrivé *et al.*, 1986 : 193, Grevisse, Goosse, 2008 : 1444, GLLF, 1986, à l'article *que*, TLFi 2004). On peut penser que cela est valable pour, par exemple, un adverbe tel que *certainement*. La langue parlée préférera très probablement l'énoncé *Certainement qu'il vous écrira* à *Certainement, il vous écrira*, *Il vous écrira certainement*, *Qu'il vous écrira est certain* et *Il est certain qu'il vous écrira*. Ceci dit, les exemples de *H que P* ne sont pas du tout rares dans la langue soignée, comme on le verra par la suite.

## 3 Comment circonscrire le domaine de la construction

Il n'a pas toujours été jugé utile de proposer des critères pour délimiter, avec un minimum de précision, le domaine de *H que P*. Il est vrai que c'est là une question ardue, souvent laissée à la simple intuition.

### 3.1 Correspondance avec une phrase personnelle ou impersonnelle

L'un des critères les plus utilisés est celui du parallélisme avec une phrase personnelle ou impersonnelle de même sens, et de forme *Que P être ADJ* ou *Il être ADJ que P* (Borillo, 1976 : 77, Riegel *et al.*, 1994 : 379). On peut comparer ainsi :

1. Heureusement que Nir est venu - Que Nir soit venu est heureux - Il est heureux que Nir soit venu

Mais tous les adverbes traditionnellement mentionnés comme entrant dans *H que P* n'ont pas d'adjectif correspondant. C'est le cas, entre autres, de *naturellement*, dont l'acception diffère de celle de l'adjectif *naturel* (Mørdrup, 1976 : 86) :

2. Naturellement que Nir viendra # Que Nir vienne est naturel / Il est naturel que Nir vienne

Il en est de même pour *sans doute* et pour *peut-être*, tous deux très fréquents dans la tournure (Furukawa, 1999 : 125, n. 6), ainsi que pour *apparemment* et *assurément* (Mørdrup, *ibid.*, 40, 42).

### 3.2 Adverbe parenthétique

Un critère plus efficace paraît être celui du caractère parenthétique de l'adverbe, lequel, en tant qu'adverbe de phrase, dont la portée s'étend sur sa séquence toute entière, et non sur un constituant particulier, a une position mobile dans la phrase (Arrivé *et al.*, 1986 : 52) : il peut se placer, en principe, n'importe où, sauf dans un espace interdit pour une autre raison (Gatone, 1992 : 246-247), par exemple, entre un clitique et son support. En outre, en tête de phrase, *que* peut commuter avec une pause, sans qu'apparaisse une quelconque nuance de sens :

3. Heureusement, (Nir/il) est venu - (Nir/\*il), heureusement, est venu - (Nir/il) est venu, heureusement

Cette mobilité n'est pas égale pour tous les adverbes de phrase, et n'est certes pas limitée aux adverbes introduisant *que P*. Elle caractérise aussi des adverbes dits d'« énonciation », tels que *franchement*. Il faut donc faire intervenir aussi le sens. Nos adverbes sont aussi généralement reconnus, au plan sémantique, comme modalisateurs (Borillo, 1976 : 82 ; Togeby, 1982 : 211 ; Boone, 1998 : 112, Guimier, 1998 : 165). Ils véhiculent l'opinion, le jugement du locuteur sur le contenu de *que P* (Wartburg, 1941 : 78 ; Riegel *et al.*, 1994 : 379), qu'il s'agisse d'un jugement de valeur (adverbes évaluatifs, tels que *heureusement*), ou d'un jugement sur la réalité de *que P* (adverbes épistémiques, tels que *peut-être*).

## 4 Inventaire des adverbes

À partir de ces critères, on peut essayer d'établir un inventaire d'adverbes introduisant *que P*. On ne trouvera pas ici tous les adverbes qu'on rencontre dans les remarques et études sur la question, mais uniquement ceux qui paraissent naturels dans cette construction. Les exemples sont empruntés aux dictionnaires et aux études sur la question, ainsi que, là où ces derniers n'en proposaient pas, à Google, qui offre des exemples très naturels de certaines constructions *H que P*, introuvables ailleurs. Cet inventaire se présente en gros comme suit.

### 4. *Apparemment*

Apparemment qu'il trouve moyen d'être en même temps à Paris et à la campagne (PR)

### *Assurément* (vieilli)

Assurément que vous avez raison si vous le voulez (PR)

### *Avec ça*

En voilà une scie! Avec ça que ça amuse le public, les articles de Demailly (Grevisse, Goosse, 2008 : 1444)

### *Bien sûr / Pour sûr*

Bien sûr qu'il n'irait pas troubler leur bonheur (PR) - Pour sûr que les anges applaudissent là-haut (PR)

### *Bien entendu*

Bien entendu que je paierai ce petit voyage (Grevisse, Goosse, *ibid.*)

### *À la bonne heure*

À la bonne heure que Monsieur de Fontenelle ait égaré ses mondes (Tessnière, 1966 : 189)

*Certainement*

Certainement qu'il vous écrira (TLFi)

*Déjà*

C'est un terrain sur lequel votre serviteur s'aventure rarement. Déjà qu'il a du mal à identifier les voix (Grevisse, Goosse, *ibid.* : 1445)

*N'empêche*

N'empêche que cela se dit (PR)

*Évidemment*

DSK candidat? Évidemment que l'on en parle (Anne Sinclair)

*Forcément*

Un demi-siècle d'existence, forcément que ça se fête, que ça s'arrose (Google)

*Heureusement*

Heureusement que je ne m'en soucie guère (PR)

*Même*

Dire [...] que je l'ai tenue dans mes bras, même que parfois ça me gênait un peu pour dormir (Grevisse, Goosse *ibid.* : 1444)

*Naturellement*

Naturellement que si votre idée était vraie, ça changerait les choses (Le Bidois, 1968 : 584).

*Oui*

Oui, qu'elle nous effraie! (Grevisse, Goosse *ibid.*)

*Peut-être*

Peut-être qu'il est mort (GLLF, à l'article *que*)

L'emploi de cet adverbe en tête de phrase, sans *que*, avec pause, paraît difficile; sans pause, il entraîne une inversion :

?Peut-être, Nir viendra - Peut-être Nir viendra-t-il - Nir viendra peut-être

*Probablement*

Probablement que ce n'est pas leur faute (Grevisse, Goosse, *ibid.*)

*Sans doute*

Sans doute qu'il accepterait si vous insistiez (Grevisse, Goosse, *ibid.*)

*Soi-disant*

Après s'être allongée, soi-disant qu'elle voulait dormir... (Grevisse, Goosse, *ibid.* : 1445)

L'emploi de ce mot en tête de phrase devant pause ne paraît pas possible.

*Sûrement*

J'aurais bien pu aller sonner. Sûrement qu'elle m'aurait ouvert (PR)

*Surtout*

Cela nous amusait, surtout que c'était aux dépens des autres (Grevisse, Goosse, *ibid.* : 1492, selon lesquels *surtout que* s'est bien implanté dans la langue littéraire)

### Tant mieux

Tant mieux que t'es là (Google)

On compte donc en tout et pour tout un peu plus d'une vingtaine d'adverbes et locutions adverbiales susceptibles d'introduire une séquence *que P*, dont la plupart sont considérés, du moins par certains (en particulier Grevisse, Goosse *ibid.* : 1444), comme appartenant à la langue familière ou populaire. Mais même ceux-là se rencontrent abondamment dans les textes littéraires. Ont été omis quelques adverbes mentionnés ça et là dans la littérature, mais qui ont paru problématiques, ou dont on n'a trouvé d'exemples, ni dans les textes, ni dans les dictionnaires, tels que *bizarrement*, *manifestement*, *nécessairement*, *paradoxalement*, *réellement*, *visiblement*, *vraisemblablement*. Ici comme ailleurs, les jugements de grammaticalité ne concordent pas toujours. Des adverbes tels que *apparemment*, *évidemment*, *naturellement*, sont marqués d'un point d'interrogation dans le tableau proposé par Mørdrup (1976 : 36), de la compatibilité des adverbes de phrase avec *que*. Peut-être pourrait-on ajouter à cette liste une locution telle que *à ce qu'il paraît* (Grevisse, Goosse *ibid.* : 1444 - 1445), assez proche sémantiquement de *apparemment* :

5. À ce qu'il paraît qu'elle avait une maladie de cœur (*ibid.*) (= À ce qu'il paraît, elle avait une maladie de cœur)

Notons que ces adverbes ne peuvent pas tous « faire phrase » à eux seuls, condition posée par Guimier (1998 : 163) pour les adverbes de cette construction.

## 5 H que P : une phrase complexe?

Si ce type de phrase a suscité d'assez fréquentes remarques et a pu paraître bizarre à certains grammairiens, c'est, avant tout, du fait de sa structure syntaxique. L'occurrence de *que* devant une structure phrastique, l'ensemble n'étant introduit que par un adverbe, a mené assez naturellement nombre de linguistes à identifier le tout à une phrase complexe, mais elliptique, puisqu'il n'y a pas de verbe principal, et où *que P* est une subordonnée complétive, et *que*, une conjonction de subordination (Damourette et Pichon, 1911-1940 : 309 ; Wartburg, Zumthor, 1947 : 78 ; Tesnière, 1966 : 188 ; Mørdrup, 1976 : 88 ; Martinet, 1985 : 136 ; Togeby, 1982 : 110 ; Arrivé *et al.*, 1986 : 643 ; Weinrich, 1989 : 472-473 ; Le Goffic, 1992 : 64 et 1993 : 522 ; Guimier, 1996 : 103 et 1998 : 163 ; Frontier, 1997 : 657 ; Muller, 2002 : 53). Un autre argument est quelquefois invoqué en faveur de cette optique : l'impossibilité, dans cette construction, d'une inversion du sujet clitique, qu'elle partage avec la proposition subordonnée, alors que cette inversion est admise si l'adverbe en tête de phrase n'est pas suivi de *que* (Kayne, 1977 : 54 ; Muller, 1996 : 53) :

6. Quand viendra-t-elle? - Je me demande quand (elle viendra/\*viendra-t-elle)

7. Peut-être viendra-t-elle demain? - Peut-être qu' (elle viendra/ \*viendra-t-elle) demain

Si une telle position peut paraître naturelle, elle n'en soulève pas moins certaines objections.

## 6 H que P : une phrase elliptique?

On ne peut, me semble-t-il, parler de phrase elliptique que dans deux cas. Dans le premier, on a affaire à une phrase qui exige impérativement un contexte où un élément manquant est récupérable, comme *Magnifique!*, prononcé en face d'un beau paysage, et *Nir arrivera ce soir, mais Dor partira avant* (=avant ce soir). Dans le second cas, la phrase, bien que possible et interprétable hors contexte, correspond à une phrase dont ont été effacés des éléments vides de sens, tels que *il* impersonnel et *est* copule, dans, par exemple, *Inutile de venir < Il est inutile de venir*. Notons que l'existence d'une telle correspondance n'implique pas que des éléments vides de sens soient toujours effaçables : *\*Utile de venir* est agrammatical, et *Inutile de venir* n'est admis que s'il s'agit d'un présent, temps non marqué en français. Autrement dit, on a affaire là à une construction figée avec certains adjectifs. En revanche, *Quelle horreur que ce tableau!* constitue une structure averbale, parfaitement productive, qui n'exige

aucun contexte, ni aucun effacement d'un élément dépourvu de sens. Or, *H que P* est interprétable hors contexte, et on ne peut invoquer aucun élément effacé dans *Heureusement qu'il fait beau aujourd'hui* (cf. aussi Le Bidois, 1968 : 584).

## 7 Que : conjonction de subordination?

### 7.1 Commutation de *que* avec une pause

En revanche, comme on l'a observé depuis longtemps, cette structure correspond à une phrase où l'adverbe est suivi d'une pause (ADV, P), marquée en général par une virgule :

8. Heureusement, il fait beau aujourd'hui

Cette pause peut avoir comme fonction de détacher un élément donné du reste de la phrase, mais on ne peut lui attribuer aucune charge sémantique, ni, bien entendu, de rôle syntaxique de subordonnant ou d'enchâsseur. Autrement dit, et si l'on admet que les deux phrases véhiculent le même sens notionnel, *que* doit lui aussi être considéré ici comme simple outil prosodique (Arrivé *et al.*, 1986 : 107 ; Soutet, 2000 : 88). En fait, pas plus que la pause, il n'introduit quoi que ce soit. Il sépare, ou sans doute est-il préférable de dire qu'il « relie » (Wagner&Pinchon, 1991 : 587), ou « soude » (Recanati, 1979 : 151) l'adverbe parenthétique à la séquence sur laquelle il porte. On l'a d'ailleurs dénommé « cheville syntaxique » (Le Bidois, 1968 : 583, selon lequel *que* permet d'éviter l'inversion du sujet après *peut-être* et *sans doute* en tête de phrase), « coordinatif » (Frei, 1971 : 227), « jonctif » (Gaatone, 1996 : 11), « conjonctif » (Wilmet, 2007 : 131), « séparatif » (Frei, cité dans Gaatone, 2006 : 415), « démarcatif » (Denis, Sancier, 1994 : 107), « explétif » (Recanati, 1979 : 151, Le Goffic, 1992 : 60). Selon Furukawa (2005 : 133), il s'agirait en fait d'un marqueur de thématization. On reviendra plus loin sur ce point. Notons que ce même *que* se rencontre dans pas mal d'autres constructions. Mentionnons, entre autres, la phrase exclamative du type *Quelle horreur que ce tableau!*, équivalente à *Quelle horreur, ce tableau!* (Le Goffic, 1992 : 60 ; Soutet, 2000 : 88), ou encore *C'est une erreur que ce voyage*, parallèle à *C'est une erreur, ce voyage*, caractérisées effectivement toutes deux par une structure rhème-thème. Ajoutons à ces exemples celui des phrases, dites quelquefois, à tort me semble-t-il, à subordination inverse, du fait sans doute de la place de *que* (Wagner, Pinchon, 1991 : 587 ; Le Goffic, 1992 : 60) telles que *Nir serait millionnaire que Tal refuserait toujours de l'épouser*, et *J'étais gamine qu'elle achetait déjà des navets à mon père* (Grevisse, Goosse, *ibid.* : 1444), où *que* commute librement avec une virgule. Notons enfin le cas des incisives, telles que *Il est venu que je te dis* (Recanati, 1979 : 151), où une simple pause conviendrait tout aussi bien. Dans ces derniers exemples, il n'est pas possible d'attribuer à *que P* le statut de thème.

### 7.2 Le problème du mode

L'idée qu'il s'agit d'un simple lien prosodique plutôt que d'un subordonnant ou, si l'on préfère, d'un enchâsseur ou nominalisateur, est encore renforcée par le comportement, maintes fois relevé, des modes, dans la séquence de *que* (Borillo, 1976 : 78 ; Togeby, 1982 : 211 ; Gaatone, 1994 : 91 et 1996 : 11). Comparons ainsi :

9a. Il est heureux que Nir (?est/soit) là

9b. Heureusement que Nir (est/\*soit) là

L'opposition entre le subjonctif dans (9a), où l'indicatif n'est pas tout à fait exclu, et l'exclusion du subjonctif dans (9b), ne peut s'expliquer par une quelconque nuance sémantique. Elle devient claire, en revanche, dans l'optique où *que P* est une subordonnée dépendant de *heureux* dans la première phrase, mais non dans la seconde, où il n'y a pas du tout de subordonnée. Un autre exemple du même type est celui de *n'empêche (que P)*, où *n'empêche*, lexicalisé ici comme adverbe, entraîne un indicatif ou un

conditionnel (Soutet, 2000 : 85 ; Mel'čuk, 2006 : 41), contrairement à *empêcher*, qui exige quant à lui le subjonctif :

10a. Rien n'empêche que Nir ne (vienne/\*viendra) demain

10b. N'empêche que Nir (\*vienne/viendra) demain

Notons cependant que, selon Grevisse, Goosse (*ibid* : 255, 1461), le subjonctif n'est pas exclu ici, même en l'absence du sujet impersonnel. Il suffit néanmoins pour notre propos qu'il soit possible et même préférable.

### 7.3 Interdiction de clitique

Reste alors le problème de l'interdiction de l'inversion du sujet clitique, propriété caractéristique des subordinées, et qui se retrouve aussi dans les structures *H que P*. Mais il n'est pas évident que ce phénomène oblige à voir dans *que P* une subordinée. En effet, les exemples avec ces mêmes adverbes en tête de phrase, autorisant, ou même exigeant, une telle inversion, du moins en français soigné, omettent en général la pause qui sépare l'adverbe de sa séquence. Sans pause, le clitique peut s'inverser, avec, il ne le peut plus, ce qui renforce l'idée que *que* n'est pas un enchâsseur mais bien un simple outil prosodique, exactement comme la pause :

11a. Peut-être viendra-t-il demain

11b. Peut-être, (?il viendra/\*viendra-t-il) demain

11c. Peut-être qu' ( il viendra/\*viendra-t-il) demain

On rencontre un phénomène semblable dans le cas des phrases, déjà signalées plus haut, à subordination dite « inverse ». La première proposition, dans laquelle certains voient une subordinée conditionnelle-concessive, mais qui n'est en fait qu'une pseudo-subordonnée, permet en effet l'inversion du sujet clitique :

12. (Il serait/serait-il) millionnaire (que/.) Tal refuserait de l'épouser

Une fois admis ce rôle prosodique de *que*, d'où découle automatiquement le statut de la phrase toute entière comme phrase simple, non complexe, la structure *H que P* n'a plus rien de « bizarre », ni d'« anomal ».

## 8 Quelques cas problématiques

Les propriétés discutées jusqu'ici mènent à ne pas inclure dans la liste des adverbes présentée plus haut quelques candidats, qui ont pu être proposés ici et là, mais dont le statut ne les y rattache pas à l'évidence. C'est le cas, par exemple, de *dommage*, dans :

13. Dommage que Nir ne soit pas venu!

où figure obligatoirement un subjonctif régi par *dommage*. Il en va sans doute de même pour la locution *encore heureux*, sémantiquement proche de *heureusement*, dans laquelle on peut voir un adverbial, comme le montre, entre autres, l'impossibilité de mettre l'adjectif *heureux* au féminin, et qui régit également un subjonctif dans sa séquence, ainsi que *une chance* :

14. Encore heureux que Nir (?est/soit) venu

15. Une chance que Nir (\*est/soit) venu

L'expression *passé (encore)*, qui paraît elle aussi lexicalisée, au sens de « c'est acceptable à la rigueur » (*TLFi*), ne connaît d'emploi détaché qu'en fin de phrase, mais *que* reste obligatoire, ne commute pas avec une pause, et régit le subjonctif :

16a. \*Passe encore, Nir n'est pas venu

16b. Passe encore que Nir ne (soit/\*est) pas venu

16c. \*Nir n'est pas venu, passe encore

16d. Que Nir ne (soit/\*est) pas venu, passe encore

Il paraît donc plus avantageux de voir dans ces locutions des réductions des propositions (*Il/c'*) est (*dommage/encore heureux*), *C'est une chance*, *Ça passe encore*, que des exemples de *H que P*.

## 9 Structure thématique de *H que P*

Il semble communément admis que la fonction essentielle de *H que P* réside dans sa structure thématique. La plupart des auteurs s'attardent surtout sur le rôle de l'adverbe introducteur, lequel est en général décrit comme le prédicat de la phrase, le terme *prédicat* étant pris au sens de prédicat psychologique, ou propos, ou rhème, plutôt que comme pivot syntaxique régissant des arguments, acception que lui donnent beaucoup de linguistes contemporains. On utilisera ici le terme *rhème* pour désigner les éléments véhiculant la visée même de la phrase. Ainsi, pour reprendre un exemple bien connu, la visée est quantitative dans (17a), et le rhème est l'adverbe *peu*, alors qu'elle porte sur l'acte de boire dans (17b), le rhème étant alors représenté par le verbe :

17a. Nir a peu bu ce soir

17b. Nir a un peu bu ce soir

Dans (18a), le rhème est en tête de phrase et le thème suit, alors que c'est l'inverse dans (18b) :

18a. C'est une erreur que ce voyage

18b. Ce voyage est une erreur

Dans le cas de *H que P*, l'accord est pratiquement général sur le statut de rhème de l'adverbe, essentiellement sans doute du fait de sa position en tête de phrase (Muller, 2002 : 51) et, pour ceux qui voient dans *que P* une subordonnée, du fait de son statut de proposition principale elliptique (Martinet, 1985 : 136). Quant au statut énonciatif de *que P*, il est moins souvent mentionné. Quand il l'est, les opinions divergent. Pour Furukawa (1999 : 123, 2005 : 133), par exemple, *que P* est clairement le thème, et *que* est marqueur de thématisation, plutôt que conjonction pure et simple. C'est là sans doute aussi la position de Le Goffic (1993 : 521), lequel définit *que P* comme une complétive sujet. Selon d'autres, le statut exact de *que P* n'est pas toujours précisé, mais apparaît comme une assertion modalisée par l'adverbe (Mørdrup, 1976 : 66 ; Borillo, 1979 : 82 ; Denis, Sancier, 1994 : 107 ; Frontier, 1997 : 282). On aurait alors affaire à deux rhèmes, et pas de thème, le premier étant quelquefois considéré comme un prédicat (= rhème), second (Melis, 1988 : 9). Les structures *H que P* sont quelquefois comparées, du point de vue communicatif, aux phrases impersonnelles correspondantes, et aux phrases simples correspondantes, avec adverbe détaché ou inséré, et donc non suivi de *que*. Mais là non plus il n'y a pas unanimité. Ainsi, selon Recanati (1979 : 151), *Il est heureux que Pierre soit venu* et *Heureusement que Pierre est venu* ne sont pas équivalentes : à preuve, le subjonctif dans la première, qui montre que la venue n'est pas l'objet de l'affirmation, c'est-à-dire, n'est pas rhème. En revanche, pour Muller (1998 : 8), les énoncés (19a) et (19b) ont une structure prédicative (= thématique) identique, mais une organisation syntagmatique différente :

19a. Sans doute qu'il est venu

19b. Il est sans doute venu

Mais, alors que, pour cet auteur, les adverbes en tête avec *que* sont des prédicats dominants, ce n'est pas l'avis de Frontier (1997 : 282), selon lequel les deux parties de la phrase introduisent une idée supplémentaire, ce qui revient à y voir deux assertions, l'une, qu'il est venu, l'autre, un commentaire appréciatif sur cette venue. Pour Riegel *et al.* (1994 : 379), les adverbes parenthétiques, toujours détachés par une pause, ne constituent jamais le propos de la phrase, mais des prédicats seconds. Enfin, selon Wartburg (1947 : 78), l'adverbe est propos lorsque suivi de *que*, mais thème dans *Adverbe, P*. Afin

d'y voir un peu plus clair, il me semble indispensable d'observer les exemples de *H que P* et de *ADV, P* dans leur contexte, plutôt que de se contenter, comme on le fait trop souvent, d'énoncés isolés.

## 10 Contraintes sur l'occurrence de *H que P*

### 10.1 Commutation possible entre *H que P* et *ADV, P*

L'examen d'un corpus relativement important de phrases du type *H que P* et de phrases correspondantes à adverbe détaché, prises dans leur contexte, permet, en premier lieu, de mettre en évidence que l'occurrence de *H que P* est souvent le résultat d'un choix facultatif, et qu'elle peut donc alterner librement avec une phrase équivalente sans *que*, même si elle peut lui être préférée, et cela, indépendamment du niveau de langue. Dans les exemples suivants, *H que P* paraît très naturel. Mais *ADV, P* n'est pas moins acceptable :

20a. Mais quand je le touche pour l'emporter, je sens qu'il n'est pas mort. Heureusement que je m'en aperçois d'abord, avant de voir son œil (un seul) ouvert et fixe (J. Giono, 1951, *Les grands chemins*. Gallimard, 147-148) (= Heureusement, je m'en aperçois...)

20b. Je tiens ma place. Après mes achats du matin il me reste sept mille francs. Heureusement qu'ils font des petits dès les premiers coups... (Il s'agit d'une partie de cartes) (*ibid.*, 116) (= Heureusement, ils font des petits...)

À l'inverse, *ADV, P* ou *ADV P* (sans pause), peuvent souvent alterner librement avec *H que P* :

21a. On n'a jamais pu garder une caissière [...]. Tout de suite, elles [...] tapaient dans les billets de mille. Heureusement, il est mort jeune, sinon on aurait largement fait faillite (M. Fitoussi, 1993, *Cinquante centimètres de tissu propre et sec*. Grasset, 95). (= Heureusement qu'il est mort jeune)

21b. Claire se dit que cette réponse, elle ne l'avait pas volée [...]. Peut-être même l'avait-elle inconsciemment provoquée. (F. Giroud, 1983, *Le bon plaisir*. Éd. Mazarine, 113). (= Peut-être même qu'elle...)

Ces exemples montrent aussi que la séquence de l'adverbe ne constitue pas nécessairement le thème de la phrase. Elle peut être le rhème, ou « apport » (Guimier, 1998 : 163) ou l'un des rhèmes, mais l'adverbe portant sur ce rhème est focalisé, du fait de sa position en tête de phrase. Ce n'est pas parce que l'adverbe constitue un commentaire sur le reste de la phrase que ce reste doit être considéré comme un thème. Quelle que soit sa position dans la phrase, l'adverbe est toujours un commentaire, mais pas nécessairement focalisé.

### 10.2 Contraintes discursives sur *H que P*

Mais, d'autre part, *H que P* ne paraît pas toujours possible en lieu et place de *ADV, P*. C'est le cas des exemples suivants :

22a. Au sein du Parti, on commençait à s'agiter. "Tous idiots ou intrigants, dit Castor. Il n'y a personne d'un troisième type. Mais il s'en occuperait évidemment. (F. Giroud, *ibid.*, 109) (\*Mais évidemment qu'il s'en occuperait)

22b. - Et tu partiras quand? – Dans deux jours, sans doute. M. Joubert me dira, ce soir, la date et l'heure du rendez-vous [...]. – Bien entendu, il t'accompagnera! (H. Troyat, 1951, *La tête sur les épaules*. Plon, 9) (\*Bien entendu qu'il t'accompagnera)

22c. Quand je rentrais à la maison, je crus lire dans le regard de mon père qu'il avait déjà appris mon escapade. Naturellement, il ne savait rien; [...] (R. Radiguet, 1923 *Le diable au corps*. Grasset, 47) (\*Naturellement qu'il ne savait rien)

Ces exemples illustrent typiquement, me semble-t-il, le véritable rôle de la structure *H que P* ou, plus précisément, le rôle qu'elle peut jouer dans certains contextes. Pour qu'elle soit admise, il faut que la



séquence *que P* entretienne un rapport discursif avec le contexte précédent, ce qui, répétons-le, ne signifie pas nécessairement qu'elle constitue le thème. Autrement dit, il faut que, dans la première partie, il soit fait allusion à ce dont va s'occuper le locuteur par la suite ou à un accompagnement éventuel dans la seconde. Comme le note très justement Guimier (1998 : 167), *H que P* est une marque de pré-construit. Ce lien discursif, qui autorise, ou du moins facilite, l'emploi de *H que P*, est particulièrement visible dans les énoncés suivants :

23a. Et si j'ai quelque chose à dire, que je le dise. Évidemment que j'ai quelque chose à dire. (J. Giono, *ibid.*, 65)

23b. - Si je n'avais pas reçu cette lettre, tu ne m'aurais donc rien dit? – Bien sûr que si! (H. Troyat, *ibid.* 54)

23c. Quand il y avait d'autres enfants, il remontait, sans se retourner. Peut-être qu'il avait peur d'eux. (J. M. G. Le Clézio, 1992, *Étoile errante*. Gallimard, 28)

Il doit être clair que, dans (23c), *il avait peur d'eux* est une réponse à une question qu'on peut poser sur ce qui précède, et constitue donc la visée de la phrase, c'est-à-dire, le rhème.

On se serait sans doute attendu à rencontrer cette même structure dans (24), où cependant *ADV, P* a été préférée, sans doute parce que *bien entendu* s'emploie moins facilement que d'autres adverbes avec *que P* :

24. Il me dit : « Ça, c'est pour les enfants. Tu veux voir le jeu pour les grandes personnes? "Bien entendu, je veux ». (J. Giono, *ibid.*, 38). (Bien entendu que je veux)

Ce même adverbe, en revanche, ne peut se construire avec *que* dans (25) et (26), dont le contenu est explicité dans ce qui suit et non dans ce qui précède :

25. Bien entendu, je couche au moulin. Il faut que j'entretienne les feux la nuit. (*ibid.* 100) (\*Bien entendu que je couche au moulin)

26. Puis le soir tombe et le gel bleu fait craquer la forêt. Puis la nuit vient et chacun se tait. J'ai naturellement fait le compte de cette journée de bamboche. J'ai gagné en tout seize mille francs. (*ibid.*, 128) (\*Naturellement que j'ai fait le compte...)

Mais, bien entendu, comme le note Guimier (1998 : 166), « en situation de reprise, en particulier dans un dialogue », et quand l'adverbe est effectivement le rhème, c'est la structure *ADV, P* qui est interdite :

27. –Paul vient de s'offrir un ordinateur – Heureusement qu'il s'est offert un ordinateur : je refuse de continuer à lui prêter le mien (\*Heureusement, il s'est offert...)

### 10.3 Contraintes formelles sur *H que P*

Il faut aussi tenir compte de certaines contraintes formelles sur l'emploi de *H que P*. Ainsi, cette tournure ne paraît pas possible comme constituant d'une phrase elle-même enchâssée :

28. Voulant dissiper le malaise de cette réponse pénible, et ne comprenant pas que, pénible, elle ne pouvait l'être que pour moi, puisque heureusement Marthe ne voyait point sa mère avec mes yeux, [...]. (R. Radiguet, *ibid.*, 31) (\*Puisque heureusement que Marthe...)

29. Le type n'était même pas capable d'étrangler un poulet. Tout le monde est d'accord pour dire que, n'empêche, c'est un assassin. (J. Giono, *ibid.*, 230) (\*Pour dire que n'empêche que c'est un assassin)

Il ne semble pas impossible, en revanche, qu'une phrase enchâssée suive *que* prosodique, à condition qu'elle ne soit pas elle-même introduite par *que* enchâsseur :

30. On raconte l'histoire d'un type qui, en 1912, en a tué sept à la ferme des Richard et ça n'était pas un type très costaud, ni armé. Il les a tués à coups de trique, probablement parce que lui aussi était fou. (J. Giono *ibid.*, 231) (?Probablement que parce que lui aussi...)

Une seconde contrainte est constituée par l'impossibilité d'un mot non susceptible de fonctionner comme mot-phrase, de figurer derrière *que*. Ainsi, face à *sûrement pas*, on n'admettra pas *\*sûrement que pas*, alors que *sûrement qu'oui / que non / que si* sont parfaitement grammaticaux :

31a. Lui a-t-elle dit seulement qu'elle était l' épouse divorcée d'un meurtrier? Sûrement pas. (H. Troyat, *ibid.*, 150) (*\*Sûrement que pas*)

31b. - Deux cent mille, c'est trop - J'aime pas beaucoup ça - Et moi, dit-il, tu crois que je l'aime? - S'il crache deux cent billets, évidemment non. (J. Giono, *ibid.*, 133) (Évidemment que non/*\*que pas*)

## 11 *H que P* est-elle une structure productive?

Curieusement, la question de la productivité de la structure *H que P* ne paraît pas avoir beaucoup intrigué les linguistes. S'agit-il d'un moule formel dans lequel on peut couler tout adverbe parenthétique, de sens épistémique ou évaluatif ou de renchérissement, comme on peut le faire, par exemple, avec le moule formel averbal *Quel N que N!* (*Quelle horreur que ce tableau!*)?. Il ne le semble pas. Il devrait suffire, pour s'en convaincre, d'évoquer l'exemple bien connu de *malheureusement*, antonyme de *heureusement*, donc appartenant à la même famille sémantique, fonctionnant comme lui en tant qu'adverbe parenthétique, et pourtant allergique à la séquence *que P* :

32a. Malheureusement, Nir n'est pas venu

32b. Nir, malheureusement, n'est pas venu

32c. Nir n'est pas venu, malheureusement

32d. Que Nir ne soit pas venu est malheureux

32e. Il est malheureux que Nir ne soit pas venu

32f. *\*Malheureusement que Nir n'est pas venu*

Ce comportement, que beaucoup se contentent de constater, s'explique, selon certains, par « le décalage entre la constatation de P et l'implication de non - P souhaité » (Guimier, 1998 : 174 ; Furukawa, 1999 : 128). Pour d'autres, *heureusement* prend position sur la réalité du fait, alors que *malheureusement* serait seulement évaluatif (Borillo, 1976 : 87 ; Bacha, 1998 : 30). Mais des arguments de ce genre devraient être valables pour toutes les constructions illustrées dans (32). En outre, dès que l'on élargit l'inventaire des adverbes de l'inventaire à pas mal d'autres, de sens proche, on ne peut que constater que beaucoup sont incompatibles avec *H que P*. Ainsi, les locutions adverbiales *par bonheur, par chance*, très proches, sinon synonymes de *heureusement*, rejettent *que P*. C'est aussi le cas de *à coup sûr, à l'évidence*, voisines de *sûrement, évidemment*, de *indubitablement*, proche de *assurément*, de *particulièrement*, proche de *surtout*, de *obligatoirement*, face à *forcément*, etc. Mais même *heureusement*, toujours choisi comme représentant typique de la tournure, n'accepte pas *que P*, s'il est lui-même modifié par un adverbe :

33a. Fort heureusement, Nir est venu

33b. Nir est, fort heureusement, venu

33c. Nir est venu, fort heureusement

33d. Il est fort heureux que Nir soit venu

33e. Que Nir soit venu est fort heureux

33f. *\*Fort heureusement que Nir est venu*

## 12 Conclusion

Cette syntaxe est valable aussi pour d'autres adverbes, tels que *apparemment, certainement, évidemment, probablement, etc...* Tout cela doit mener en fait à la conclusion que nous sommes en présence d'une

construction figée, restreinte à un petit nombre d'adverbes, qu'il faut énumérer en extension, plutôt que d'un moule productif, s'appliquant à toute une classe d'adverbes ou locutions adverbiales, relevant d'un sémantisme donné. Dans une telle optique, l'opposition entre *heureusement que* et *\*malheureusement que* n'a plus aucune pertinence, et on pourrait aussi bien se demander, non pourquoi *\*malheureusement que P* n'est pas grammatical, mais pourquoi *heureusement que P* l'est. On peut aussi se demander pourquoi *heureusement* a été choisi comme terme représentatif de la construction, alors que, sémantiquement, il appartient à un ensemble largement minoritaire par rapport aux adverbes dits "épistémiques". La raison en est sans doute sa fréquence d'emploi, qui dépasse largement celle des autres adverbes (Hansen, 1982 : 167).

### Références bibliographiques

- Arrivé M., Gadet, F., Galmiche, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.
- Bacha, J. (1998). *Bien sûr que je viendrai* : remarques sur les adverbes construits avec une complétive, *L'Information Grammaticale*. N° spécial Tunisie, 27-31.
- Boone, A. (1998). La pronominalisation des complétives objet direct. In Bilger, M., van den Eynde, K., Gadet, F. (éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Leuven-Paris : Peeters, 103-114.
- Borillo, A. (1976). Les adverbes et la modalisation de l'assertion, *Langue Française*, 30, 74-89.
- Chevalier, G. & Léard, J. P. (1994). Le nom subordonnant : les séquences [SN que P] et la modalisation, *Travaux de Linguistique*, 27, 43-64.
- Damourette, J., Pichon, E. (1911-1940) *Des Mots à la Pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française*. T.VII, Paris : d'Artrey.
- Denis, D., Sancier-Chateau, A. (1994). *Grammaire du français*. Paris : Librairie Générale Française.
- Frei, H. (1971). *La grammaire des fautes*. Genève : Slatkine Reprints. (1<sup>è</sup> éd. 1929).
- Frontier, A. (1997). *La grammaire du français*. Paris : Belin.
- Furukawa, N. (1999). *Heureusement qu'il est là* : un cas particulier de thématization. In Guimier, Cl. (éd.), *La thématization dans les langues*. Bern : Peter Lang, 121-133.
- Furukawa, N. (2005). *Pour une sémantique des constructions grammaticales. Thème et thématization*. Bruxelles-Paris : De Boeck-Duculot.
- Gaatone, D. (1992). De quelques notions de base dans une grammaire de l'ordre des mots. In Tasmowski, L. et Zribi-Hertz, A. (éds), *Hommage à N. Ruwet*. Ghent : Communication & Cognition, 244-254.
- Gaatone, D. (1994). Lucien Tesnière et la subordination, *Linguistica XXXIV, Mélanges Lucien Tesnière*. Ljubljana, 87-94.
- Gaatone, D. (1996). Subordination, subordonnées et subordonnants. In Muller, Cl. (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Tübingen : Niemeyer, 7-13.
- Gaatone, D. (2006). À la recherche des fondements de la grammaire : les fonctions grammaticales et *Le bon usage*. In Lenoble-Pinson, M. et Delcourt, Ch. (éds), *Le point sur la langue française. Hommage à André Goosse*. Bruxelles : Le Livre Timperman, 395-418.
- Grevisse, M., Goosse, A. (2008). *Le bon usage. Grammaire française*. 14<sup>è</sup> éd. Bruxelles : De Boeck.
- Guilbert, L. et al. (1971-1986). *Grand Larousse de la Langue Française (GLLF)*. Paris : Larousse.
- Guimier, Cl. (1996). *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*. Paris : Ophrys.
- Guimier, Cl. (1998). Pourquoi peut-on dire *Heureusement que Pierre est parti*, mais pas *\*Malheureusement que Pierre est parti*? *Revue de sémantique et de pragmatique* 3, 161-175.

- Hansen, I. (1982). *Les adverbess prédictatifs français en –ment. Usage et emploi au XX<sup>e</sup> siècle*. Göteborg : Acta Universitatis Gothoburgensis.
- Kayne, R. S. (1977). French Relative « que », *Recherches Linguistiques de Paris-Vincennes* 3, 27-92.
- Le Bidois, G. et R. (1968). *Syntaxe du français moderne*. T. II, 2<sup>e</sup> éd., Paris : Éd. Auguste Picard.
- Le Goffic, P. (1992). *Que en français : une vue d'ensemble*, *Travaux de Linguistique du CERLICO* 5, 43-71.
- Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Martinet, A. (1985). *Syntaxe générale*. Paris : A. Colin.
- Mel'čuk, I. A. (2006). Parties du discours et locutions, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* CI-1, 29-65.
- Melis, L. (1988). La prédication seconde. Présentation, *Travaux de Linguistique*. 17, 7-12.
- Mørdrup, O. (1976). *Une analyse non-transformationnelle des adverbess en -ment*. *Revue Romane*. N<sup>o</sup> Spécial 11.
- Muller, Cl. (1996). *La subordination en français*. Paris : Armand Colin.
- Muller, Cl. (2002). *Les bases de la syntaxe*. Presses Universitaires de Bordeaux.
- Recanati, F. (1979). *La transparence et l'énonciation. Pour introduire à la pragmatique*. Paris : Seuil.
- Rey, A. et Rey-Debove, J. (1989). *Le Petit Robert 1*. (PR). Paris : Le Robert.
- Riegel, M., Pellat, J-Ch., Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Soutet, O. (2000). *Le subjonctif en français*. Paris : Ophrys.
- Tesnière, L. (1965). *Éléments de syntaxe structurale*, 2<sup>e</sup> éd., Paris : Librairie Klincksieck.
- Togebv, K. (1982). *Grammaire française. V.II. Les Formes Personnelles du Verbe*. Publié par M. Berg, G. Merad, E. Spang-Hanssen. Copenhague : Akademisk Forlag.
- Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*. (2004). Paris : CNRS Éditions.
- Wagner, R.-L. , Pinchon, J. (1991). *Grammaire du Français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur.
- Wartburg, W., von, Zumthor, P. (1958). *Précis de syntaxe du français contemporain*. 2<sup>e</sup> Berne : A. Francke S. A.
- Weinrich, H. (1989). *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier/Hatier.
- Wilmet, M. (2007). *Grammaire rénovée du français*. Bruxelles : De Boeck.